

Conditions Générales

Réservation :

Pour la location d'ânes de bât il est conseillé de réserver le plus tôt possible. Votre réservation sera prise en compte dès la réception d'un acompte correspondant à 30% de la prestation. Le solde sera réglé le jour du départ.

Annulation :

En cas d'annulation de votre fait :

- l'acompte versé sera conservé.

En cas d'annulation de notre part :

- Vous pourrez choisir une autre date dans l'année en cours.
- Nous vous rembourserons intégralement les sommes versées sans autres indemnités.

Assurance :

Nos ânes sont couverts pour les dommages qu'ils peuvent occasionner dans nos parcs et au moment du départ de la randonnée.

Par contre dès lors que vous partez seul avec un âne (sans accompagnateur), c'est votre responsabilité civile qui intervient en cas de dommage corporel ou matériel.

Vérifiez auprès de votre assureur que vous êtes bien couverts.

Les enfants montant sur le dos des ânes sont sous votre entière responsabilité.

Nous louons des casques 5€ par jour.

Avant le départ des randonnées de plusieurs jours :

Vous serez convoqués la veille de votre départ afin de faire connaissance avec votre âne, de récupérer le matériel, de prendre connaissance des consignes et bien sûr de répondre à vos questions. De nombreux hébergements sont à votre disposition pour votre première nuit, éventuellement nous contacter.

Une caution de 300 € vous sera demandée pour le matériel mis à disposition. A votre retour si le matériel est endommagé, nous nous réservons le droit de conserver la caution.

Le matériel sera réparé par un professionnel et une facture de la réparation vous sera adressée. Ce n'est qu'après le règlement de cette facture que nous vous retournerons l'intégralité de votre caution.